

# AVIS DE COURSE

REGATE DEPARTEMENTAL DU NORD

ILCA, Optimist

5 mai 2024

Cercle de Voile de Valenciennes

## 1. REGLES

La régata sera régie par :

- les Règles d'Initiation à la Régate (RIR) de la FFVoile,
- le Règlement du Critérium du CDV Nord
- le présent avis de course,
- les instructions de course.

## 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- La régata est réservée aux bateaux et séries suivante : ILCA 6 (LAR), ILCA 7 (LAS), ILCA 4 (LAS4), Optimist (OPTI)
- Les concurrents devront présenter au moment de leur inscription leur licence FFVoile valide portant la mention « compétition », accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs OU portant la mention « adhérent », accompagné du questionnaire de santé pour Mineur
- Les concurrents adultes, a jour de leur licence, peuvent se joindre à cette compétition

## 3. DROITS A PAYER (si nécessaire)

Il n'y a pas de frais d'inscription. Il est simplement demandé aux concurrents de s'inscrire à leur arriver au club.

## 4. PROGRAMME

- 4.1 Confirmation d'inscription et inscription : de 08h30 à 10h00
- 4.2 Briefing à 10h30
- 4.3 Premier départ possible à 11h00
- 4.3 Remise des prix vers 15h30 (dès que possible après les courses)

## 5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichés, et accessible des l'arrivée des concurrents.

## 6. CLASSEMENT

- 6.1. Le système de classement utilisé sera le suivant : 1<sup>er</sup> 1 point, 2<sup>ème</sup> 2 points, etc ...
- 6.2. Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 6.3. Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- 6.4. Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

## 7. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.